



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juillet, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 17 juillet 2025

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine), SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Étaient absents : PINATEL François, VENERA Christophe,

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 7

Délibération n° 2025/47 : Renouvellement d'une ligne de trésorerie interactive

Monsieur le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie interactive souscrite auprès de LA CAISSE D'ÉPARGNE dans les mêmes conditions :

- Nature : ligne de trésorerie interactive (LTI)
- Montant maximum : 90 000 €
- Durée : 1 an
- Taux d'intérêt : €STR + marge de 0,84 %
- Base de calcul : exact/360
- Modalités de tirage et remboursement :
 - o Par débit / crédit d'office
 - o Aucun montant minimum
 - o Paiement des intérêts par débit d'office
- Frais de dossier : 0,40 % du montant de la LTI
- Commission de non-utilisation : 0 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE de renouveler la ligne de trésorerie interactive pour un montant de 90 000 EUROS auprès de LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES selon les conditions définies ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes pièces afférentes nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

25 JUIL. 2025

Date de publication :

